



APAISER LES CIRCULATIONS POUR UN QUARTIER PLUS AGRÉABLE À VIVRE

Une nouvelle organisation des circulations dans le quartier permettra à la fois de développer et de sécuriser les déplacements à pied et à vélo dans un environnement où le végétal sera plus présent tout en fluidifiant et en organisant mieux les trajets en voiture.

CRÉATION DE NOUVELLES RUES ET ÉVOLUTION DE LA RUE DU CANAL

- Évolution progressive de la rue du Canal vers une

voie verte, réservée en grande partie aux piétons et aux vélos.

- Structuration des déplacements de véhicules autour de deux axes :

- Nord-Sud : rue du Marais, rue de l'Épi de Blé (qui sera prolongée) et rue des Jardins (que pourrait emprunter la ligne 7 pour un trajet plus rapide et direct en bus).

- Est-Ouest : allée du Mens prolongée après l'arrivée du tramway T9.

SCHÉMA DES CIRCULATIONS ACTUELLES :



SCHÉMA DES DÉPLACEMENTS À HORIZON 2030 :



PRINCIPE DE TYPOLOGIES ET DE HIÉRARCHISATION DES VOIES

CHARGE DE TRAFIC MOTORISÉ	RÉPARTITION MODALE ET USAGES	STATUTS DES VOIES
> 1000 véhicules motorisés / jour		50 50km/h
< 1000 véhicules motorisés / jour		ZONE 30
pas de circulation motorisée		VÉLORUE
		ZONE DE RENCONTRE
		SITE PROPRE CYCLABLE
		VOIE VERTE

Voies lentes donnant la priorité aux modes actifs (piétons, vélos) dans les «poches apaisées» du quartier

Voies réservées aux piétons et vélos

